

L'ÉCONOMIE DE LA MÉDIATION

PROGRAMME

JEUDI 11 JUIN

Comprendre — débattre — mettre en tension

🕒 08h15 — ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09h00 Ouverture institutionnelle et politique

Avec la participation de partenaires institutionnels, juridictionnels, économiques et professionnels engagés dans le développement des pratiques amiables.

Monsieur Jean Luc CHAUVIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Monsieur Olivier GIRAUD, adjoint au Maire, délégué à l'accès au droit

Maître Marie-Dominique POINSO-POURTAL, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille

Maître Jean-Michel OLLIER, Vice-Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille

Monsieur Denis RAYNAL, Président de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL)

Monsieur Renaud LE BRETON DE VANOISE, 1^{er} Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Monsieur Olivier LEURENT, Président du Tribunal Judiciaire de Marseille

Maître Julie COUTURIER, Présidente du Conseil National des Barreaux

Maître Pierre IGLESIAS, représentant de la Chambre National des Commissaires de Justice

Madame Raphaëlle WACH, représentante de la Direction des Affaires Civiles et du Sceau (Ministère de la Justice)

10h30 Ouverture du congrès

Romain CARAYOL

Président de la FFCM

« **L'économie de la médiation : un enjeu collectif, assumer nos choix** »

🕒 10h50 — PAUSE

11h15 Conférence introductive

Bruno DEFFAINS

Professeur d'économie — Université Paris-Panthéon-Assas

« **L'économie de la médiation : incitations, comportements et défaillances systémiques** »

Quand et pourquoi la médiation devient-elle un choix rationnel ? Quels mécanismes conduisent encore nos systèmes à produire de la non-médiation malgré l'intérêt objectif du compromis ?

12h15 — PAUSE DEJEUNER - sur place restaurant 1860

14h15

Conférence

Bruno DEFFAINS

Professeur d'économie — Université Paris-Panthéon-Assas

« Stratégies, biais et décisions en situation de conflit : pourquoi entre-t-on — ou non — en médiation ? »

Stratégies d'acteurs, biais cognitifs, temporalités décisionnelles, escalade du conflit : quelles sont les conditions réelles d'entrée en médiation ?

Avec Sylvanna GUGLIERMINE et Laurent DRUGEON

14h45

Regards croisés

Christian THUDEROZ

Sociologue — Chercheur CNRS

« Parce que nous avons tort de nous croire dotés de droits absolus. Promesses du compromis et engagements réciproques »

Avec Chantal JAMET et Matthieu THELEN

&

Jean-Denis COMBREXELLE

Ancien Président de la section du contentieux du Conseil d'État

« Normes, compromis et médiation : transformations contemporaines des modes de régulation »

Compromis, régulation, transformation des normes, avenir des dispositifs amiables : une mise en perspective croisée des mutations contemporaines du conflit et des cadres de régulation.

Avec Florence LHÉRITIER et Mathieu JOUSSERAND

🕒 16h00 — PAUSE

16h15

Ateliers participatifs

La médiation libérale : un modèle à construire, un rôle à défendre

Le congrès se poursuivra par un temps de travail participatif réunissant l'ensemble des congressistes autour de trois grandes tensions qui traversent aujourd'hui la médiation libérale.

Chaque participant sera invité, dès son arrivée au congrès, à s'inscrire dans l'un des trois ateliers proposés afin d'intégrer un groupe de travail d'environ 25 personnes.

Ces ateliers permettront des échanges directs entre praticiens, chercheurs, institutions et acteurs de terrain afin de faire émerger difficultés concrètes, points de vigilance et propositions structurantes pour l'avenir de la médiation.

ATELIER 1
EXERCER

EXERCER

Dans quel cadre peut-on être médiateur libéral ?

Statut, conditions d'exercice, environnement professionnel.

Comment exercer durablement la médiation aujourd'hui ?

Quels cadres juridiques, économiques, sociaux et organisationnels permettent réellement un exercice lisible, crédible et viable du métier de médiateur ?

**ATELIER 2
ÊTRE PAYÉ**

ETRE PAYE

Pourquoi la médiation vaut-elle son prix ?

Reconnaître, rendre visible et financer la valeur produite par la médiation.

Quelle valeur produit réellement la médiation ?

Pourquoi cette valeur demeure-t-elle encore difficile à reconnaître, à expliquer ou à financer ?

Quelles conditions permettraient une rémunération soutenable et légitime ?

**ATELIER 3
AVOIR UNE
PLACE**

AVOIR UNE PLACE

Comment développer la médiation sans la dénaturer ?

Quelle place pour la médiation dans les organisations, les juridictions et les modes contemporains de régulation ?

Comment développer la médiation sans la réduire à un simple outil procédural ?

Quelle place les institutions, juridictions et organisations sont-elles réellement prêtes à lui accorder ?

Comment penser son articulation avec les autres acteurs de l'amiable et les transformations contemporaines des modes de régulation ?

Avec les membres du Conseil d'administration de la FFCM

Edith Nolot, Erick Boyadjian, Carine Chamoux, Isabelle Raffard, Nathalie Migneau, Florence Lhéritier, Matthieu Thelen, Marie Joséphe Laurent, Mathieu Jousserand, Xavier Fruton, Catherine Edelenyi, Pierre Charreton, Blanche de Noyelle, Valérie Bonte, Chantal Jamet, Eric Basso, Sylvanna Gugliermine, Laurent Dugeon, Françoise Housty, Romain Carayol

17h15

Coordination des ateliers par thématique

Les équipes d'animation et les rapporteurs des ateliers se réunissent afin de faire émerger les lignes de force, tensions et propositions qui nourriront les travaux du vendredi matin.

17h35

Regards de synthèse et perspectives

Avec Bruno DEFFAINS — Christian THUDEROZ — Jean-Denis COMBREXELLE

Une idée forte, un point de vigilance, une ouverture vers les travaux du lendemain.

18h00

Clôture du jeudi

VENDREDI 12 JUIN

Construire — projeter — assumer

🕒 08h15 — ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09h00

Ouverture du vendredi

Sylvanna GUGLIERMINE, Vice-Présidente de la FFCM

09h10

Restitution des ateliers participatifs

Restitution portée par les membres du Conseil d'administration de la FFCM ayant animé les ateliers participatifs.

Lecture transversale des tensions, conditions de viabilité et propositions émergentes pour la structuration de la médiation libérale.

09h40

Table ronde

L'ÉPREUVE ÉCONOMIQUE DE LA MÉDIATION

Dans quelles conditions les acteurs économiques reconnaissent-ils — ou refusent-ils — la valeur de la médiation ?

- Pierre PELOUZET — Médiateur des entreprises
- Olivier DIEHL — Président des Administrateurs Professionnels Indépendants Associés (APIA)
- Laurence JOLY — Conseil National des Barreaux

Avec Pierre CHARRETON et Eric BASSO

 10h30 — PAUSE

10h45

Table ronde

CONSTRUIRE LA MÉDIATION LIBÉRALE

Comment construire une médiation indépendante, crédible et durable sans infrastructure économique et institutionnelle solide ?

- Denis RAYNAL — Président de l'UNAPL
- Direction générale des Entreprises (DGE) – à confirmer
- Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM)

Avec Nathalie MIGNEAU et Blanche DE NOYELLE

11h40

Synthèse : Choisir la médiation pour demain

Françoise HOUSTY Vice-Présidente de la FFCM

Synthèse des échanges et ouverture vers les enjeux 2026–2046.

12h00

Clôture du congrès

CE QUE LA FFCM ASSUME POUR DEMAIN

Romain CARAYOL et les membres du Conseil d'administration de la FFCM

Perspectives, engagements et orientations pour l'avenir de la médiation libérale.

Congrès organisé par la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM) avec la mobilisation de son Conseil d'administration et de ses partenaires institutionnels et professionnels.